

ACADEMIE DE DIJON

ETABLISSEMENT

Lycée Julien Wittmer CHAROLLES

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : **2022-2023**
 Numéro de séance : **6**
 Date de convocation : **26 juin 2023**
 Date de la séance : **04 juillet 2023**
 Présidence de : **M. Emmanuel VIGNAUD**

Quorum : **16**
 Nombre des présents : **21**
 Nombre d'absents excusés : **3**

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				Désignation	Page
Approbation du PV du CA du 25/04/2023	Vote	3			
Affaires pédagogiques	Vote	3-4	64-65-67		
Affaires Financières	Vote	5-6	50-51-52-53-54-55- 56-58-59-61-62-63		
Questions Diverses	Avis	6			

Signatures :

Le Président,
Emmanuel VIGNAUD

La Secrétaire
Stéphanie PILLOT

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 04 juillet 2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
Administration	Proviseur	VIGNAUD Emmanuel	X						
	Provisseure Adjointe	PAIRE Mathilde	X						
	Gestionnaire par intérim	MOREAU Patricia	X						
	CPE	MARTIN Joseph	X						
	DDF	LIEUTARD Vincent	X						
Élus locaux	Collectivité de rattachement	CHARLIER Franck		X		BRAMANT Jacqueline			
	Collectivité de rattachement	GORDAT Gérald		X					
	Commune siège	BRUN Éric	X			DUCROUX Marie-Thérèse			
	Commune siège	BOTTI François		X		DESBROSSES Angela			
Personnalité qualifiée		BONNOT Henri	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	PILLOT Stéphanie	X			PAVAN Muriel	X		
		GIROUX Jean-Luc	X			BOZON Matthieu			
		BOIS Nathalie	X			DERA Stéphanie			
		VASSAS Caroline	X			PUGLIESE Guillaume			
		BIJU-DUVAL François	X			BROSSARD Fanny			
		MOREL David			X	MAHREZ Marie-Emmanuelle			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	NOLY Isabelle	X						
		LABAUNE Dominique			X	FRONTIERE Aline	X		
		DEGUIN Séverine	X			AMOUR Nelly			
		GONCALVES Flavie			X				
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	CHARVET Sylvie	X			SORLIN Rachel			
		MAURIN Pascal	X			LAMOTTE D'INCAMPS Anne-Charlotte			
		JULLIEN Bernard	X			BALIGAND Catherine	X		
		VILLENEUVE Séverine	X						
		GAUTHIER Stéphanie			X				
	Élèves	GERMAIN Yoann			X	DURANT Lucy			
		PACAUD Gabin			X	KIALOUNGOU-COLLIN Clémence			
		NIGAY Romain			X				
		VILLENEUVE Lucile			X				
	LEDEY Alice			X					
Total			18	9	3		3		

Le conseil d'administration s'est déroulé le 4 juillet 2023. Le quorum étant atteint, la séance a débuté à 18h15.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 25 avril 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité. M. MAURIN signale une correction à apporter sur la liste des présents/absents.

2. Affaires pédagogiques

a. Le projet d'établissement et son évaluation.

M. VIGNAUD présente les 4 grands axes du projet d'établissement. Dans chaque partie, aucune action décrite car elles ne sont pas forcément d'actualité d'une année à l'autre. Il met aussi en relief les points suivants :

- Le volet opérationnel
- La démarche d'amélioration continue basée sur l'évaluation par un programme d'action.
- La grille du projet d'établissement est prévue jusqu'en 2027.

M. VIGNAUD souligne que c'est un projet d'établissement unique en son genre.

⇒ Vote du projet d'établissement à l'unanimité.

b. Le contrat d'objectifs

M. VIGNAUD présente le contrat d'objectifs en expliquant qu'il n'est prévu que pour 3 ans. Il aborde la problématique de la MDL, peu active cette année. Les démarches bancaires et administratives ont ralenti la remise en route de la MDL. Quant au CVL, une nouvelle équipe sera en place à la rentrée avec un budget pour mettre en place des activités et des actions. Il souligne aussi l'absence de signature de la région BFC dans ce contrat d'objectifs. Absence de signature soulignée aussi par M. BRUN, représentant de la Mairie.

Mme PILLOT souligne aussi la contradiction de la date notée sur les documents : 2022-2027. M. VIGNAUD indique que la correction sera effectuée après retour du Rectorat.

M. LIEUTARD pose une question au sujet de l'indicateur « taux de poursuite post-bac ». M. VIGNAUD répond que le chiffre des bac pro impacte le total à cause d'un taux de poursuite inférieur aux filières générales et technologiques.

Concernant le contrat d'objectifs, Mme PAIRE souligne que c'est un document qui doit vivre. M. LIEUTARD revient sur l'absence de signature de la région en tant que signataire.

⇒ Vote du contrat d'objectif à l'unanimité.

c. Rythmes scolaires

M. VIGNAUD explique les rythmes scolaires actuels et soulève le problème des notes du Bac données en avril. Il y a aussi la problématique de mise en place des épreuves ponctuelles pour les élèves absents ou malades pour répondre au cahier des charges du plan local d'évaluation. L'organisation en trimestre pose problème aussi au niveau de l'organisation du planning des conseils de classes, avec une alternance compliquée entre les conseils de trimestre et ceux en semestre. Il est donc nécessaire de passer en semestre pour tous les niveaux et toutes les filières.

⇒ Vote des rythmes scolaires à l'unanimité.

d. Les PFMP

M. LIEUTARD présente le planning des PFMP pour les sections de la filière professionnelle et explique le principe de la rémunération future des stages, en attendant les directives officielles.

e. DHG/TRMD

M. VIGNAUD présente le TRMD à la date du lundi 3 juillet. Pour l'enseignement professionnel, les effectifs sont stabilisés. Concernant les BTS, il faut attendre les derniers retours de Parcoursup. Mme BOIS souligne le problème posé par Parcoursup pour les apprentis, et aussi le problème de mobilité des jeunes de plus en plus important depuis le COVID. M. VIGNAUD continue avec l'effectif des filières générales :

- Il n'y aura que 3 classes de 1^{ère} : l'effectif est de 106, il faut 109 élèves pour ouvrir une 4^{ème} classe, ce qui peut s'avérer problématique pour l'an prochain.
- 198 élèves sont prévus au niveau 2^{nde} : il y aura donc 6 classes. Autre point, Mâcon étant engorgé, les élèves sont envoyés à Cluny, qui n'a plus de place à l'internat pour l'instant. Les demandes affluent donc vers Charolles.

f. Le Pacte Enseignant

M. VIGNAUD présente le Pacte Enseignant avec le principe des briques ou unités, ainsi que la différence entre le LGT et le LP. Il détaille le contenu des unités, en particulier le principe des Remplacements de Courte Durée mis en place pour pallier les absences d'enseignants. Sur le lycée, le taux d'absentéisme est de 4%, sauf qu'il est souvent compliqué de remplacer à cause des contraintes d'emploi du temps. Il explique que chaque enseignant volontaire devra signer une lettre de mission auprès du chef d'établissement et un bilan sera réalisé en fin d'année pour voir si les missions ont bien été réalisées. Pour l'instant, la mise en place, la répartition et le bilan sont laissés à la libre appréciation de la direction. Mme PAIRE souligne que pour l'instant la sécabilité du pacte en LP n'est pas encore officiellement actée.

Mme PAVAN demande si une date est fixée pour l'édition des textes officiels. M. VIGNAUD lui répond que pour l'instant aucune date n'a été communiquée.

g. Les effectifs

M. VIGNAUD présente les effectifs à la date du 3 juillet.

2^{nde} GT	198
1^{ère} G	106
T^{ale}	102

BTS GPME 1	20	BTS BIO 1	8
BTS GPM 2	13	BTS BIO 2	14

1^{ère} STL	25	1^{ère} STMG	28
T^{ale} STL	14	T^{ale} STMG	28

2^{nde} ASSP	27	2^{nde} AGORA	12
1^{ère} ASSP	28 (demande passerelle)	1^{ère} AGORA	15 (demande passerelle)
T^{ale} ASSP	25	T^{ale} AGORA	10

CAP 1	12
CAP 2	12

M. VIGNAUD et M. MARTIN soulignent que cette année, les inscrits sur listes supplémentaires sont plus nombreux.

3. Affaires financières

Mme MOREAU présente les différentes conventions qui seront votées une par une :

1. **La convention avec l'Institut du Charolais.** Mr VIGNAUD explique que cette convention permettra une révision du loyer de la Halle pour faire face au surcoût énergétique. Le loyer précédent était fixé sur la base du nombre d'autoclaves mis en œuvre. Désormais seront demandées une part fixe et une part variable basée sur le nombre d'autoclaves. Le loyer est fixé à 500€ de part fixe et à 9.50€/autoclave pour la part variable. La réévaluation se fera sur la base du kilowattheure actuel. Cette convention sera votée pour 2023 et 2024
Vote à l'unanimité. Pour la convention 2023
Vote à l'unanimité. Pour la convention 2024
2. **Convention SNU-juin 2023 et bilan.** Point réalisé par Mme DEGUIN et M. VIGNAUD : 131 élèves, que des 2^{nde} qui n'avaient pas le même profil que la session précédente et pas les mêmes encadrants. Se sont donc posés des problèmes de respect des agents qui ont été remontés à la structure organisatrice.
Vote à l'unanimité.
3. **Gymnase Pretin :** 2 conventions à signer avec l'AS de St-Vincent-Bragny et la MSP de l'Arconce sur l'utilisation de ce gymnase. Prix fixé à 11€/heure.
Vote à l'unanimité.
4. **COP pour l'Assistante de langue :** location d'un logement du 01/10/2023 au 30/04/2024. Loyer fixé à 214€/mois par les domaines.
Vote à l'unanimité.
5. **Convention avec le GRETA :** fixé à 3.50€/heure par salle banalisée et 6.50€/heure pour les salles d'atelier. M. BONNOT demande quels types de formation sont effectués. MM. LIEUTARD et VIGNAUD répondent que c'est en fonction des besoins du territoire.
Vote à l'unanimité.

Mme MOREAU continue avec les différentes affaires financières qui seront votées une par une :

6. **La répartition des logements de fonction.** Mme MOREAU énumère les logements vacants sur les différents sites du lycée. Sur le total, un sera rétrocedé au LPA. Elle demande qu'un logement soit désaffecté. Elle présente aussi la requête d'un inspecteur du 1^{er} degré pour occuper un des logements, étant originaire de Louhans. Vote à l'unanimité.
7. **Cotisation Théâtre.** Elle est fixée à 35€/an pour la contribution aux frais d'entrées et de déplacements pour les sorties. Vote à l'unanimité.
8. **Analyse sensorielle :** Les tarifs sont reconduits à 120€ et 200€ pour l'utilisation de la Halle technologique. L'indemnisation des professeurs intervenants sur la PFT à 48 €/heure et 22€/heure pour le personnel technique. Vote à l'unanimité.
9. **Recrutement :** Demande d'autorisation de recrutement
 - de 13.5 AED,
 - d'une aide-laboratoire pour 2023/2024. Mme Bois souligne la précarité de ce contrat qui court sur 10 mois et oblige la personne recrutée à être au chômage pendant 2 mois,
 - d'enseignants et de personnels vacataires en soutien à la Halle technologique.⇒ Vote à l'unanimité pour toutes ces demandes.

Mme MOREAU indique qu'il n'y aura pour l'instant aucune convention signée avec le Cinéma de Charolles, à leur demande. Il faudra attendre octobre 2023 pour signer la nouvelle.

10. Projets de sorties :

- a. Sortie au Diverti Parc pour tous les BTS le 21 septembre 2023 dans le cadre de la journée d'intégration. Budget 1400€.
- b. Voyage à Paris les 17 et 18 octobre 2023 pour les BTS GPME : 33 élèves et 4 accompagnateurs pour une participation maximale de 142€/ élève.
- c. Sortie du 8 au 11 novembre 2023 au Parlement Européen, pour les sections SES et Euro/DNL. Budget : 16395€ et 112.50€/élève.
- d. 2 sorties/voyages à l'état hybride pour l'instant : un voyage à Berlin et une sortie à l'université de Dijon en avril 2024.

⇒ Vote à l'unanimité.

11. Inscription des BTS à la foire de Charolles et mise en route de la cérémonie de remise des diplômes

12. Mise au rebut du véhicule Doblo accidenté

13. Autorisation à donner au Chef d'Établissement de signer les COT à partir de septembre 2023 et de procéder à la facturation des livres scolaires et du CDI à valeur neuve.

⇒ Vote à l'unanimité.

Mme MOREAU revient sur la DBM 3 et énumère les différents éléments de cette DBM. M. LIEUTARD revient sur le coût de la reprographie et échange à ce sujet avec Mme BOIS.

4 Questions diverses : sans objet

Séance levée à 20h54.